

LE TEMPS

FISCALITÉ ABONNÉ

Dans le canton de Vaud, des communes se déchirent autour du point d'impôt

Menaces de mort, désinformation ou absence de débats: certains sujets villageois suscitent un émoi plus vif que de grandes votations nationales. Pour preuve, plusieurs villages vaudois se sont livrés à une bataille en amont de la votation du dimanche 15 mai autour de la hausse d'impôt



Vue aérienne de la ville de Morges. (Alamy Stock Photo) — © Alamy Stock Photo



Raphaël Jotterand

Publié mercredi 11 mai 2022 à 14:32
Modifié mercredi 11 mai 2022 à 16:38

Un peu moins d'un an après la prise de fonction des nouveaux exécutifs vaudois, des référendums sur la hausse d'impôt agitent cinq communes. Si la campagne a été paisible sur les berges de Saint-Sulpice, en revanche Morges, Coppet, Prangins et Bassins se sont rendu compte de l'émoi que le sujet pouvait susciter.

Alors que le Grand Conseil vaudois vient de voter [pour une baisse de cinq points d'impôt](#), les référendums qui auront lieu le 15 mai dans cinq communes posent une question légitime. Est-il encore possible d'augmenter les impôts en 2022? «C'est une bonne question», entame Etienne Dubuis, syndic de Saint-Sulpice. «Il y a une méconnaissance de la situation financière par les populations qui fait que ça devient très difficile. Mais avec la hausse de la péréquation et le coût des transports publics qui a explosé, une réforme devient urgente.»

Quand le débat laisse place aux menaces

A quelques kilomètres de Saint-Sulpice, Morges retient son souffle avant de connaître le résultat du scrutin. Alors que la municipalité avait proposé l'automne dernier de maintenir le taux d'imposition à 67, les Vert-e-s s'y étaient opposés, proposant de passer à 68 points. Soutenu par une courte majorité du Conseil communal, le parti écologiste évoque l'urgence climatique. Verts et socialistes proposent de reverser intégralement ce gain de 855 000 par an dans un fonds pour la transition énergétique.

Avec une hausse d'un point, Pascal Gemperli, conseiller communal à l'origine de cette proposition, souligne le peu d'impact sur les contribuables. «Un ménage morgien avec un revenu imposable de 80 000 francs serait confronté à une hausse de quatre francs par mois, soit le prix d'un café.» Pour lui, cette courte contribution offre aux habitants un retour sur investissement. «Grâce à notre fonds climat, les contribuables peuvent se faire rembourser des frais bien plus élevés que ce qu'ils paient. Ils peuvent par exemple obtenir une aide lors de l'achat d'un vélo électrique ou de l'installation d'une pompe à chaleur.»

Lire aussi: [Les tampons et serviettes hygiéniques devraient être moins taxés](#)

A droite, cette démarche est critiquée. «Il n'y a pas de projet concret derrière cette proposition. Au moment où la taxe poubelle va augmenter, où le prix du carburant s'est envolé et où la population cherche à gagner en pouvoir d'achat, nous ne pouvons pas laisser passer ça», affirme le PLR Logan Romanens, président du comité référendaire.

Si les deux blocs s'affrontent en enchaînant les marchés et en multipliant les attaques médiatiques, certains propos ont franchi une limite récemment. Samedi 30 avril au marché, des menaces de mort ont été proférées à l'encontre de Pascal Gemperli. Selon le conseiller communal, l'auteur de ces intimidations aurait indiqué vouloir «pendre les Verts». Cette agression fait bondir le PLR Logan Romanens. «C'est inacceptable de s'attaquer aux personnes. Nous pouvons être rudes sur le plan des idées mais il ne faut pas franchir la limite.»

Malaise général

Autre exemple des tensions engendrées par le sujet, la commune de Bassins a vécu une campagne tourmentée. Le comité référendaire n'a pas souhaité débattre, sous prétexte que la date proposée ne lui convenait pas. De plus, les deux parties se sont livrées à une bataille agressive sur le terrain des chiffres. «Nous sommes dans une campagne de désinformation. Les montants avancés par le comité référendaire [soit une augmentation de 1350 francs par an, ndlr] sont complètement faux», déplore le vice-syndic Denis Curat, qui précise que pour 90% des habitants, la hausse n'excèdera pas 10 francs par mois.

A Bassins, deux anciens municipaux se trouvent dans le camp des opposants. Une situation délicate qui irrite l'exécutif actuel. «Nous sommes clairement dans un règlement de compte. En avançant des chiffres erronés, nos adversaires espèrent effrayer la population et en tirer profit», analyse Denis Curat.

Lire aussi: [Pluie de démissions dans les municipalités vaudoises](#)

Figure des opposants, Michel Heitzmann – non élu lors des dernières élections – juge la hausse de 72,5 à 76,5 points injustifiée. «Nous ne sommes pas dans une situation de crise. Les budgets sont équilibrés et il n'y a pas «le» projet qui pourrait valoir une telle augmentation.» De son côté la municipalité précise qu'il n'y a certes aucune urgence mais que ce coup de pouce financier permettrait de réduire la dette.

Les derniers jours précédant le scrutin ont aussi été tendus à Prangins. Le comité référendaire a fait recours contre la brochure produite par la commune, jugée partielle. Les opposants estiment que l'avis du Conseil communal ainsi que celui de la municipalité n'auraient pas dû se figurer dans la brochure. Le recours a finalement été retiré par crainte que le scrutin ne soit invalidé.

Désinformation abusive

La commune de Coppet ne vit pas plus sereinement les dernières semaines avant le référendum. Dans un flyer assassin envoyé à la population locale qui a fait polémique les opposants à la hausse d'impôt ont dénoncé «une municipalité qui dépense sans compter» et favoriserait certaines entreprises dans ses appels d'offres.

Le préfet ainsi que les deux sociétés mises en cause dans la brochure ont demandé un rectificatif. Chef de file des opposants, Martin Steib reconnaît ses erreurs et admet qu'il aurait dû se montrer plus prudent au moment de contrôler les informations «qu'on lui a ramenées».

Lire également: [Journal d'un préfet de campagne](#)

Pour Gérard Produit, les tensions liées à ce référendum sont le fruit d'un système qui ne fonctionne plus. «Notre commune fait partie des gros contribuables de la péréquation. Mais aujourd'hui, on constate que le modèle de la cohésion sociale n'est plus le bon. Les gens ne comprennent pas pourquoi il faudrait payer davantage.»

Refonte à venir

Elue en novembre dernier à la tête de l'Union des communes vaudoises (UCV), Chantal Weidmann Yenny a pour mission de participer à la révolution de la péréquation. «Les autorités communales ne savent pas à l'avance quel montant elles devront reverser dans le cadre de la facture sociale. Il y a donc un manque de prévisibilité qui n'arrange pas un sujet déjà épineux.» Egalement syndique de Savigny, [l'architecte des communes vaudoises](#) reste évasive sur la possibilité d'augmenter les impôts en 2022. «Ce n'est peut-être jamais le bon moment. L'important, c'est que la politique menée par un exécutif soit en adéquation avec les attentes de la population.»

Actuellement dans les mains de Christelle Luisier, le dossier de la péréquation pourrait être transmis à un nouveau conseiller d'Etat dès le premier juillet.

Sur le même sujet: [Les milieux économiques vaudois en ont marre de passer à la caisse](#)